

Question d'Europe  
n°499  
21 janvier 2019

Nikola DIMITROV

# D'une vision commune à des réalisations concrètes : vers des Balkans unis dans une Europe unie

*« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».*

Robert Schuman

Près de 70 ans se sont écoulés depuis que la Déclaration Schuman a été présentée par le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman le 9 mai 1950, jour que nous célébrons chaque année comme la Journée de l'Europe. Bien plus qu'un rappel symbolique de la vision d'une Europe unie, elle reste un phare qui guide nous encore. L'exemple le plus récent de sa résilience vient des Balkans occidentaux

## L'ACCORD GRÉCO-MACÉDONIEN

Le 17 juin 2018, [un accord a été signé entre la Grèce et la Macédoine](#) sur le règlement de la question du nom et l'établissement d'un partenariat stratégique entre les deux pays. Il s'agit d'une réalisation concrète, rendue possible par une série de réunions et d'actions en vue de renforcer la confiance, ainsi que par des négociations intensives, visant à créer un climat d'amitié, à approfondir la confiance mutuelle entre nos deux pays et à favoriser un contexte de coopération. Nous avons trouvé un terrain d'entente dans notre engagement en faveur d'un avenir commun. Mettant de côté une histoire de murs et de clôtures construits sur des malentendus et la méfiance, nous avons choisi de nous concentrer sur un avenir fondé sur la confiance et l'entente. Nous étions animés par la vision d'une région unie, pacifique et prospère, intégrée dans une Union européenne intégrée, pacifique et prospère.

Au-delà de la question du règlement des différends sur la dénomination du pays, l'accord prévoit également un partenariat stratégique entre les deux pays. La Grèce est depuis longtemps l'un de nos principaux partenaires commerciaux et économiques, un investisseur de premier plan.

Nous envisageons le partenariat stratégique comme une feuille de route concrète pour renforcer notre coopération économique, culturelle et sociale, ainsi que pour créer et saisir de nouvelles opportunités de collaboration dans tous les domaines, au profit de tous nos concitoyens. Dans ce processus, nous avons suivi l'exemple des pères fondateurs de l'Union européenne visant à transformer les luttes séculaires pour l'hégémonie européenne en coopération et en concurrence pacifique, et nous avons utilisé la promesse de la Communauté du charbon et de l'acier, et du Marché commun, pour forger une promesse de paix, de prospérité et de liberté.

Nos efforts découlent de l'inévitabilité de la coopération en tant que voisins, du contexte régional et de l'esprit européen, mais aussi de la conscience de l'incertitude et de l'imprévisibilité de notre monde profondément interconnecté. Comme l'a dit le ministre grec des Affaires étrangères de l'époque, Nikos Kotzias, lors d'une de nos multiples réunions, « votre stabilité et votre développement alimentent notre stabilité et notre développement, tout comme notre stabilité et notre souveraineté alimentent les vôtres ». Surtout, il était clair pour nous que cela exigeait une approche plus responsable de part et d'autre ; une approche qui vise avant tout à offrir de réelles perspectives d'avenir à nos peuples et à nos sociétés.

D'une vision commune à des réalisations concrètes :  
vers des Balkans unis dans une Europe unie

## LA PAIX ET LA SÉCURITÉ DANS LES BALKANS

L'engagement et la patience du Représentant spécial des Nations unies pour le différend relatif à la dénomination, Matthew Nimetz, ont servi d'ancrage décisif au processus. Il a qualifié l'accord d'historique et de porte ouverte à de nouvelles relations entre les deux pays et à une base plus solide pour la paix et la sécurité dans les Balkans occidentaux. De nombreux dirigeants et diplomates du monde entier ont exprimé des remerciements et des félicitations dans le même sens. Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a salué la détermination dont M. Nimetz a fait preuve pour mettre un terme à ce différend de longue date. Le Président de la République française, Emmanuel Macron, a décrit l'accord comme le résultat d'un courage qui est bon pour les deux pays, pour toute la région et pour l'Europe. La Chancelière allemande, Angela Merkel, a déclaré, lors d'un [voyage en Grèce](#) : « Je suis reconnaissante à Alexis Tsipras d'avoir entrepris de résoudre la question du nom. Il s'agit là d'une action décisive qui profite non seulement à la Grèce et à la future République de Macédoine du Nord mais également à toute l'Europe et à nos valeurs communes ». La Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a décrit la signature de l'accord de Prespa comme un « jour historique pour les Balkans et l'Europe ». A l'instar de Federica Mogherini, nous espérons également qu'il servira de message d'espoir et de paix non seulement pour les deux pays, mais aussi pour l'ensemble des Balkans occidentaux et de notre continent tout entier.

En effet, contrairement à la journée radieuse et ensoleillée du 17 juin 2018, lorsque l'accord a été signé, ce processus a été loin d'être sans heurts. Après la [ratification de l'accord par le Parlement macédonien le 11 janvier](#) dernier, l'achèvement du processus est maintenant entre les mains de nos voisins. Cependant, dans des situations à la fois complexes et alambiquées, nous nous sommes projetés en avant et impliqués avec un total dévouement dans ce processus de négociation dont dépendent tant de nos objectifs stratégiques : adhésion à part entière à l'OTAN et ouverture des négociations d'adhésion avec l'Union européenne dès 2019. Nous attendons avec impatience ces échéances,

afin de célébrer les résultats concrets de cet accord qui nous permettra d'atteindre ces deux objectifs. Il n'y a pas de plus grand patriotisme que d'assumer la responsabilité et la vision de son propre avenir. Nous le faisons avec courage et détermination. De Gaulle a dit « Le patriotisme, c'est aimer son pays ; le nationalisme, c'est détester celui des autres »[1]. Ses paroles demeurent une véritable source d'inspiration et une force directrice.

Sur le plan intérieur, offrir un avenir prospère à nos citoyens demeure un objectif fondamental. L'adoption de réformes internes décisives et audacieuses sera l'un des principaux objectifs de notre action, qui sera grandement facilitée par les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs stratégiques. Un message essentiel adressé à nos citoyens a été et reste que l'Europe est notre horizon pour l'avenir. Inversement, sans une voie européenne et euro-atlantique claire et réaliste, l'avenir du pays deviendrait sombre et incertain, avec de nombreuses portes qui se ferment et de nombreux problèmes internes qui s'intensifieraient dans le bon déroulement de ce processus.

## L'AVENIR EUROPÉEN

La politique d'élargissement s'est avérée être l'un des projets les plus réussis de l'Union européenne. Elle a été l'outil le plus efficace pour la transformation et l'alignement des sociétés et politiques des pays candidats à l'adhésion. Nous gardons l'espoir d'une trajectoire d'élargissement dynamique et crédible, en tant que condition préalable nécessaire à un processus de réformes durable. L'intégration européenne de la République de Macédoine et de la région des Balkans dans son ensemble est le moteur essentiel des efforts qui seront entrepris pour la réforme de l'État de droit, la crédibilité et de la responsabilité des institutions et la lutte contre le clientélisme et la corruption. Il convient de souligner que nous ne considérons pas l'adhésion à l'Union européenne comme une fin en soi, mais comme une feuille de route pour atteindre notre objectif prioritaire : faire de notre pays une démocratie européenne stable et prospère.

1. Charles de Gaulle ; Les lettres, notes et carnets (1951)

Le 26 septembre 2017, le Président Macron a présenté son initiative pour une Europe souveraine, unie et démocratique qui pourrait s'étendre progressivement aux pays des Balkans occidentaux. Nous avons une « passion européenne » comme l'évoque le président français, nous voulons faire partie de « l'Europe de demain » et nous montrerons notre engagement par des résultats tangibles. Nous sommes d'accord avec le Président Macron pour considérer l'unité de l'Europe comme une unité fondée sur la démocratie et l'État de droit, d'une part, et sur le marché unique, d'autre part. Alors que la première représente les valeurs de l'Europe, la seconde représente notre voie vers la prospérité et l'attractivité.

convaincus qu'une Europe unie ne peut l'être véritablement si elle exclut les Balkans. De même, nous sommes conscients que les Balkans resteront peu unifiés en l'absence d'une perspective européenne. Le processus d'élargissement ne doit pas être entravé par le développement « interne » de l'Union ou vice versa - les deux processus sont et doivent être complémentaires. Nous devons les poursuivre tous les deux en parallèle, avec courage, responsabilité et détermination, au nom d'objectifs et d'idéaux plus élevés. Et nous devons commencer dès maintenant par prendre des mesures concrètes en vue de leur réalisation.

Les Balkans de demain peuvent apporter une contribution active à l'Europe future. Nous sommes

---

**Nikola Dimitrov**

Ministre macédonien des Affaires étrangères

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :  
[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

---

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.

**RAPPEL DE LA CHRONOLOGIE DES RELATIONS  
ENTRE LA MACÉDOINE ET LA GRÈCE :**

- 1991 : Détachement pacifique de la Fédération yougoslave et indépendance de Macédoine. La Grèce n'accepte pas que le mot « Macédoine » figure dans le nouveau nom de son voisin en y voyant l'indice d'un irrédentisme latent, notamment portant sur les frontières héritées de la plus grande région de « Macédoine » du début du 20e siècle.
  - **1993** : La Macédoine rejoint l'ONU sous l'appellation provisoire d'Ancienne république yougoslave de Macédoine (ARYM).
  - **1993-1995** : La Grèce impose un embargo économique contre la Macédoine.
  - **1995** : La Grèce et la Macédoine ont conclu [un accord intérimaire](#) qui imposait un "code de conduite" contraignant. Sur la base de l'accord intérimaire, les deux parties ont entamé des négociations sous les auspices de l'ONU.
  - **1997** : Signature d'un [accord de coopération](#) entre l'Union européenne et la Macédoine.
  - **2001** : Signature de [l'Accord de stabilisation et association avec l'Union européenne](#), entré en vigueur en 2004.
  - **2003** : Lors du [Conseil européen de Thessalonique](#), la Macédoine, avec d'autres pays des Balkans occidentaux, a été identifié comme candidat potentiel à l'adhésion.
  - **Février 2004** : La Macédoine présente sa demande d'adhésion à l'Union européenne
  - **Décembre 2005** : Lors du Conseil européen, la Macédoine s'est vu reconnaître le statut de pays candidat.
  - **Février 2008** : [le Conseil a adopté le partenariat pour l'adhésion révisé avec la Macédoine](#).
  - **Avril 2008** : Lors du sommet de l'OTAN à Bucarest, la Grèce a bloqué une invitation de l'OTAN à la Macédoine pour des objections au nom du pays.
  - **Octobre 2009** : La commission européenne recommande l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine.
  - **Décembre 2009** : les citoyens de Macédoine peuvent voyager sans visa vers l'espace Schengen.
  - **Décembre 2011** : La Cour internationale de Justice de La Haye a jugé que la Grèce avait eu tort de bloquer [la candidature de la Macédoine](#) à rejoindre l'OTAN en 2008 en raison du différend autour de son nom.
  - **17 juin 2018** : [Signature de l'accord entre la Grèce et la Macédoine](#), dit « l'accord de Prespa » portant sur le nouveau nom du pays « République de Macédoine du Nord ».
  - **28 juin 2018** : [Le Conseil européen](#) a répondu favorablement aux progrès réalisés par l'ancienne République yougoslave de Macédoine, notamment dans les relations avec les pays voisins, et a tracé la voie menant à l'ouverture de négociations d'adhésion avec ce pays en 2019.
  - **Septembre 2018** : [Référendum consultatif en Macédoine](#) pour accepter sur nouveau nom du pays, la question du referendum « Êtes-vous pour l'adhésion à l'UE et à l'Otan, en acceptant l'accord avec la Grèce ? ».
  - **11 janvier 2019** : [Ratification de l'accord sur le nom avec la Grèce au Parlement macédonien](#).  
Pour que l'accord sur le nom entre en vigueur, il doit être également ratifié par le Parlement grec où le Premier ministre grec Alexis Tsipras a remporté un vote de confiance, le 15 janvier. Il avait demandé le vote de confiance afin de consolider sa majorité et ouvrir la voie pour la ratification de l'accord sur [le nom de la Macédoine](#), après la démission du ministre de la Défense Panos Kammenos, leader du parti ANEL, son partenaire de coalition.  
Une grande partie de la population en Grèce [désapprouve l'accord](#) et refuse que leur voisin du nord prenne le nom de « République de Macédoine du Nord ».
- [Le vote du Parlement grec](#) est prévu d'ici la fin du mois de janvier.